



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Culture et vie associative, attribution de subventions à diverses associations

DEL-2011-036

Numéro de la délibération : 2011/036

Nomenclature ACTES : Finances locales - subventions

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 06/04/2011

Date de convocation du conseil : 31/03/2011

Date d'affichage de la convocation : 31/03/2011

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Jean-Pierre LE ROCH

Secrétaire de séance : M. Yovenn BONHOURE

Étaient présents : M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLLOT, M. Gérard DERRIEN, Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, M. Jean-Paul JARNO, M. Claude LE BARON, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Daniel LE COUVIOUR, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, M. Jean-Pierre LE ROCH, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Elisabeth PÉDRONO, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Françoise RAMEL-FLAGEUL, Mme Nicole ROUILLARD.

Étaient représentés : M. Bernard BAUCHER par M. Henri LE DORZE, Mme Stéphanie GUÉGAN par M. Yvon PERESSE, M. Joël LE BOTLAN par M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Laëtitia LE DOARÉ par M. Christophe MARCHAND, Mlle Julie ORINEL par Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Martine PIERRE par Mme Marie-Madeleine DORE-LUCAS

Culture et vie associative, attribution de subventions à diverses associations

Rapport de Christophe MARCHAND

Après examen des dossiers, la commission émet un avis favorable pour l'attribution des subventions suivantes :

- Association Kan ar Bobl

1 500.00 €

(pour l'organisation du Kan ar Bobl du 15 au 17 avril selon convention)

- AMISEP

800.00 €

(pour l'organisation de la bourse et l'exposition d'instruments 2011)

- Collectif d'associations Cité Plessis

150.00 €

(pour l'organisation d'un apéro musical sans alcool le 21 juin)

- Kaloneu derv bro pondi

700.00 €

(pour la création d'un CD)

Nous vous proposons :

- d'accorder ces subventions

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 7 avril 2011

**LE MAIRE
Jean-Pierre Le Roch**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

LE MAIRE
Jean-Pierre Le Roch